

Devenez maître de stage

Vous aimeriez aider un confrère dans l'amélioration de sa pratique et le développement de ses compétences ? L'Ordre des ingénieurs du Québec vous propose de devenir maître de stage pour un membre devant faire un stage de perfectionnement dans le but d'améliorer sa pratique et de développer ses compétences.

LE RÔLE DU MAÎTRE DE STAGE

Le stage de perfectionnement est une mesure de nature corrective que l'Ordre impose à un ingénieur qui éprouve des lacunes de compétence. Le but du stage est de permettre à cet ingénieur de corriger ses lacunes et ainsi développer sa compétence pour atteindre le niveau d'exigence que requiert la protection du public. Le stage est placé sous la responsabilité d'un autre ingénieur qui agit en tant que « maître de stage ».

Le maître de stage a pour rôle d'encadrer l'ingénieur qui s'est vu imposer une période de formation pratique dans le cadre d'un stage de perfectionnement. Il a pour fonction de décrire et de superviser les tâches que celui-ci doit réaliser.

Le maître de stage contribue ainsi à la poursuite de l'excellence dans l'exercice de la profession, tout en démontrant son attachement aux valeurs fondamentales de la profession d'ingénieur (la compétence, le sens de l'éthique, la responsabilité et l'engagement social).

LES CRITÈRES DE RECRUTEMENT

Pour devenir maître de stage, il faut satisfaire aux critères suivants :

- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et exercer la profession d'ingénieur depuis au moins 10 ans.
- Posséder une expérience pertinente (expertise technique) dans le domaine visé.
- Ne pas siéger à titre d'administrateur de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou être membre d'un autre comité statutaire prévu au Code des professions afin d'assurer la plus grande autonomie et indépendance possible au maître de stage et d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts ou tout conflit d'intérêts.
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction à la suite d'une décision disciplinaire rendue par le Comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec ni avoir fait l'objet d'une décision du Comité exécutif rendue en vertu de l'article 55 du Code des professions à la suite d'une recommandation du Comité d'inspection professionnelle, au cours des 15 dernières années.
- S'engager à faire preuve d'impartialité et de discrétion.
- S'engager à éviter toute apparence de conflit d'intérêts ou tout conflit d'intérêts.

Le maître de stage a pour rôle d'encadrer l'ingénieur qui s'est vu imposer une période de formation pratique dans le cadre d'un stage de perfectionnement.

- Être en mesure d'évaluer les lacunes de compétence du membre (connaissances, méthodes de travail, expérience professionnelle) et vouloir transmettre ses connaissances, son expertise et les bonnes pratiques concernant le domaine visé.
- Être disposé à soumettre des rapports périodiques et un rapport final écrits commentant l'atteinte ou non des objectifs fixés à l'ingénieur soumis au stage.
- Être prêt à assumer l'entière responsabilité des actes professionnels de l'ingénieur soumis au stage.
- Faire preuve de rigueur dans l'analyse de ses dossiers et avoir une bonne tenue de dossier.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Le maître de stage devra présenter au Comité d'inspection professionnelle à la fin du stage un rapport documenté indiquant si l'ingénieur a acquis les connaissances lui permettant d'atteindre les objectifs énoncés. Il devra aussi faire état des progrès de l'ingénieur en présentant, tous les quatre mois, un rapport au Comité d'inspection professionnelle, ainsi que le précise le document intitulé *Guide du maître de stage – Stage de perfectionnement*.

Le stage de perfectionnement est d'une durée de 12 mois.

COMMENT SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Si cette occasion d'aider un membre vous intéresse, veuillez faire parvenir votre demande ainsi que votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

M. Mario Lesieur, ing.
Coordonnateur des inspections portant sur la compétence
Secrétaire suppléant du CIP
1100, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 350
Montréal (Québec)
H3B 2S2
514 845-6141, poste 3136
mlesieur@oiq.qc.ca